



**Conférence des Nations Unies
sur le commerce
et le développement**

Distr. générale
29 septembre 2023
Français
Original : anglais

Conseil du commerce et du développement
Commission du commerce et du développement
Réunion d'experts pluriannuelle sur le commerce,
les services et le développement
Dixième session
Genève, 10-12 juillet 2023

**Rapport de la Réunion d'experts pluriannuelle
sur le commerce, les services et le développement
sur sa dixième session**

Tenue au Palais des Nations, à Genève, du 10 au 12 juillet 2023



Table des matières

	<i>Page</i>
Introduction	3
I. Résumé du Président	3
A. Séance plénière d'ouverture.....	3
B. Faire progresser la science, la technologie et l'innovation pour promouvoir une transition juste vers une énergie durable : le rôle du commerce et des services	4
C. Séance plénière de clôture	10
II. Questions d'organisation.....	11
A. Élection du Bureau	11
B. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux.....	11
C. Adoption du rapport de la session.....	11
Annexes	
Participation	12

Introduction

Les débats de la dixième session de la Réunion d'experts pluriannuelle sur le commerce, les services et le développement, tenue à Genève du 10 au 12 juillet 2023, étaient axés sur la manière dont le commerce et les services faisaient progresser la science, la technologie et l'innovation pour promouvoir une transition juste vers une énergie durable.

I. Résumé du Président

A. Séance plénière d'ouverture

1. Dans sa déclaration liminaire, la Secrétaire générale de la CNUCED a fait observer que la communauté internationale assistait à une accélération sans précédent des progrès technologiques, qui promettaient de résoudre certains des problèmes les plus urgents qui se posaient. En même temps, le monde devait composer avec le spectre de la crise climatique, le creusement des inégalités économiques, l'aggravation du surendettement, la fragmentation de la coopération internationale et la pauvreté énergétique. Du fait de l'accentuation de la crise du coût de la vie et de la guerre en Ukraine, en 2022, le nombre de personnes n'ayant pas accès à des sources d'énergie modernes allait augmenter pour la première fois depuis des décennies, surtout dans les pays les moins avancés. Environ 75 millions de personnes ayant accès à l'électricité depuis peu risquaient de ne plus pouvoir la payer, et 100 millions de personnes de devoir revenir à la biomasse traditionnelle pour cuisiner. Au niveau mondial, plus de 2 milliards de personnes, soit environ une personne sur quatre, restaient en proie à la pauvreté énergétique. Il fallait veiller à ce que nul ne soit laissé pour compte dans la transition vers une énergie plus durable.

2. Le commerce et les services jouaient un rôle indispensable dans cette transition en faisant circuler les connaissances, les technologies et les innovations entre les pays. Plus qu'un simple transfert, ces flux relevaient d'un échange, d'un dialogue et d'un partenariat.

3. S'agissant du rôle du commerce, la science, la technologie et l'innovation devaient s'inscrire dans un cadre international facilitant le transfert des technologies d'énergie renouvelable. La communauté internationale devrait s'employer à éliminer les obstacles au commerce empêchant la diffusion de technologies et de services propres. De surcroît, en œuvrant activement au renforcement des capacités et au transfert de technologies vers les pays en développement, les pays développés favoriseraient la mise en place de partenariats mondiaux et garantiraient l'accès de tous à des solutions énergétiques durables et abordables. À titre d'exemple, l'énergie solaire était actuellement l'une des sources d'énergie les moins onéreuses, à condition néanmoins que l'on dispose des technologies et des fonds de démarrage nécessaires à l'installation de panneaux solaires, qui, eux, étaient coûteux.

4. Les acteurs du secteur des services devaient évoluer en acquérant les compétences et les connaissances nécessaires pour soutenir et accélérer la transition énergétique. Le développement de sources d'énergie renouvelable, la modernisation des infrastructures de réseau et l'application de mesures d'efficacité énergétique nécessitaient des services spécialisés. Par exemple, la mise en place et l'exploitation de réseaux électriques intelligents, intégrant des capteurs numériques et des systèmes d'automatisation et de communication fondés sur l'« Internet des objets », permettaient de collecter en temps réel des données sur la demande d'énergie et de réduire ainsi le gaspillage. Selon l'Agence internationale de l'énergie, l'utilisation de ces technologies pourrait réduire la consommation totale d'énergie des bâtiments résidentiels et commerciaux de 10 % à l'horizon 2040.

5. En outre, il ne fallait pas oublier l'importance de l'inclusivité et d'une transition juste à l'heure où de nouvelles technologies étaient adoptées. Afin de tenir compte des dimensions sociales de cette transformation, on devait notamment permettre aux travailleurs des secteurs traditionnels de l'énergie d'acquérir de nouvelles compétences pour rejoindre l'économie verte émergente et fournir aux communautés vulnérables l'aide dont elles avaient besoin.

6. Enfin, il fallait pallier un énorme déficit d'investissement, en particulier dans les pays du Sud. Selon les estimations de la CNUCED, les pays en développement accusaient un déficit d'investissement de 2 000 milliards de dollars par an dans le domaine de la transition énergétique, sur un déficit de financement annuel de 4 000 milliards de dollars pour les objectifs de développement durable. Depuis l'adoption, en 2015, du Programme de développement durable à l'horizon 2030, ce fossé ne faisait que se creuser à mesure que la coopération internationale continuait de se fissurer. Pourtant, l'investissement dans les énergies renouvelables porterait ses fruits en rendant l'air plus propre, les villes plus saines et l'économie mondiale plus résiliente. Il importait de résorber ce déficit d'investissement au nom de la justice, de la paix et du bon sens économique.

B. Faire progresser la science, la technologie et l'innovation pour promouvoir une transition juste vers une énergie durable : le rôle du commerce et des services

(Point 3 de l'ordre du jour)

7. La Directrice par intérim de la Division du commerce international et des produits de base de la CNUCED a présenté le sujet en évoquant l'interdépendance du commerce, des services et de la transition énergétique. La transition réduirait les émissions de gaz à effet de serre, renforcerait la sécurité énergétique en diversifiant les sources d'énergie, ferait baisser les coûts de l'énergie et pouvait favoriser l'émergence de nouvelles activités économiques. Selon les données de l'Agence internationale pour les énergies renouvelables, le nombre d'emplois dans le secteur des énergies renouvelables avait augmenté de 70 % entre 2012 et 2021 au niveau mondial. Les services jouaient un rôle crucial dans l'exécution des projets de transition énergétique sur le terrain, notamment les services juridiques pour l'acquisition de sites et les contrats d'achat d'électricité, les services financiers pour l'obtention de fonds, les services d'ingénierie et de construction pour l'installation de réseaux et les services de maintenance pour leur exploitation. En outre, les services informatiques étaient indispensables pour assurer la transformation numérique du secteur de l'énergie. Des obstacles empêchaient parfois certains pays en développement d'accéder à des services de qualité fiables et abordables, qui étaient nécessaires à leur transition énergétique. Ces obstacles tenaient parfois à un manque de connaissances et d'expérience, ainsi qu'à l'insuffisance de la main-d'œuvre qualifiée et de l'accès au financement. Le commerce pouvait grandement réduire ces difficultés en améliorant l'accès à des services de qualité et en renforçant *in fine* les capacités nationales en matière de services. Il pouvait en outre favoriser le transfert de technologies, de connaissances et de compétences, aiguillonner l'investissement et créer de nouvelles possibilités d'exportation, y compris au niveau infrarégional, mais également encourager les pays à resserrer leur coopération afin d'harmoniser leurs politiques relatives au commerce et à la transition énergétique. Aux fins de cette harmonisation, on pourrait réviser, dans un esprit de modernisation, les dispositions des accords commerciaux et des accords d'investissement, de sorte que le développement du commerce et des investissements contribue à la transition énergétique, et inversement.

Synthèse des débats tenus du 10 au 12 juillet 2023

8. Des participants ont fait observer que les services jouaient un rôle capital aux différentes étapes de la chaîne de valeur des énergies renouvelables, depuis la conception initiale jusqu'au démantèlement des infrastructures. Un autre intervenant a déclaré que les services étaient importants dans la conception, la mise en place et la gestion des initiatives d'énergie renouvelable. Un participant a affirmé que le modèle commercial des entreprises manufacturières fournissant les acteurs du secteur de l'énergie avait évolué avec le temps. À l'heure actuelle, les fabricants d'équipements destinés au secteur des énergies renouvelables se considéraient comme des prestataires de services intervenant tout au long du cycle de vie des projets d'énergie renouvelable, en raison de la servicisation du secteur. Après la vente d'un panneau solaire, ils assuraient également son installation, son entretien et d'autres services.

9. Un autre participant a déclaré que les services jouaient également un rôle important dans la transition énergétique en raison d'autres transformations à l'œuvre dans le secteur de l'énergie. La décarbonisation et la dématérialisation des activités du secteur entraînaient l'intégration croissante de sources d'énergie différentes dans la production d'électricité. La gestion de l'énergie était en outre davantage décentralisée au niveau des ménages et des communautés locales. Ainsi, cette gestion s'opérait à la fois aux échelons local, national et international. L'intégration de différentes sources d'énergie et de plusieurs niveaux de gestion nécessitait un nouveau matériel et de nouveaux services. Ce matériel comprenait des équipements tels que des panneaux solaires, des éoliennes, des batteries et des véhicules électriques. Les services étaient quant à eux essentiels pour adapter le matériel aux caractéristiques particulières d'un pays ou d'une région, telles que la disponibilité des ressources naturelles, la demande d'énergie et la culture institutionnelle.

10. Un autre participant a dit que la transition énergétique pouvait offrir des possibilités d'exportation aux pays en développement dotés d'un avantage comparatif dans certains secteurs de services. Par exemple, des entreprises pouvaient établir des centres de services pour surveiller à distance, par des moyens numériques, des installations de production d'énergie éolienne et solaire dans le monde entier. Un autre intervenant a ajouté que ces centres étaient ainsi susceptibles d'améliorer l'efficacité des projets d'énergie renouvelable. Des capacités numériques étaient nécessaires pour assurer, par voie numérique, la fourniture centralisée de ces services de surveillance.

11. Un intervenant a déclaré que l'économie créative s'était fortement développée en Indonésie pendant la pandémie, ce qui avait accéléré la transformation numérique. En témoignait notamment le nombre croissant de personnes travaillant dans plusieurs sous-secteurs, tels que le cinéma, l'animation, la vidéo, l'art culinaire, la communication visuelle, la musique et la photographie. Il importait de renforcer les cadres directif et réglementaire pour favoriser l'investissement dans les énergies renouvelables, notamment en faisant en sorte que les secteurs de l'économie créative contribuent à la réduction des émissions de carbone. Le renforcement des droits de propriété intellectuelle, de l'éducation et de la formation dans les secteurs de la création contribuerait à l'avènement d'une économie créative durable tout en favorisant l'émergence d'une économie sobre en carbone.

12. Un participant a déclaré que le commerce pouvait améliorer l'accès aux services nécessaires à la transition vers les énergies renouvelables en permettant de faire appel à des prestataires étrangers. Un autre intervenant a dit que les pays en développement avaient besoin d'accéder à ces services pour renforcer leurs capacités et mettre à profit les possibilités d'exportation liées à la nouvelle économie verte, notamment dans le cadre de la transition énergétique. Un autre participant a donné l'exemple de projets de parcs éoliens dans lesquels les turbines éoliennes ne pouvaient être démontées et étaient difficilement recyclables, faute de services nécessaires à cette fin. Or, le commerce pouvait faciliter la fourniture de ces services. Un intervenant a cité l'exemple de services de modernisation consistant à convertir des bus diesel en bus électriques en remplaçant le moteur et la transmission par des batteries, tout en réutilisant des pièces ailleurs dans le bus. Ces services permettaient de réduire les émissions de gaz à effet de serre, favorisaient l'économie circulaire et étaient plus avantageux que l'importation de bus électriques au regard de l'entretien et des investissements. Le commerce facilitait les investissements nécessaires et l'accès à certaines pièces.

13. Un participant a déclaré que la libéralisation du commerce et l'élimination des distorsions du système commercial mondial libéraient le potentiel du commerce des services pour ce qui était de favoriser la transition énergétique. Un autre intervenant a déclaré que l'indice de restrictivité des échanges de services établi par l'Organisation de coopération et de développement économiques montrait que les obstacles au commerce des services de construction étaient associés à des émissions de gaz à effet de serre plus élevées dans le secteur de l'énergie et que les entraves au commerce des services d'ingénierie se traduisaient par une moindre productivité énergétique.

14. Un intervenant a déclaré que les services d'infrastructure comptaient parmi les services essentiels à la transition énergétique dans son pays. Un autre participant a donné l'exemple de la production et de la transmission d'énergie solaire photovoltaïque, qui nécessitaient des services d'évaluation, de conseil, de recherche-développement, d'installation, de logistique, de construction, de mise à l'essai, de certification, d'exploitation, de maintenance et de recyclage. Une autre participante a dit que, dans son pays, les services numériques étaient essentiels à la transformation numérique des réseaux de distribution d'énergie et à leur surveillance.

15. Plusieurs délégations ont fait observer que le renforcement des services visant à promouvoir une transition énergétique équitable supposait de développer les compétences et les savoir-faire dans les pays en développement. Certains intervenants ont déclaré que des pays développaient leur main-d'œuvre dans le cadre d'une stratégie visant à promouvoir la transition énergétique en renforçant les services. Des participants ont fait remarquer que, en raison de la décentralisation des systèmes d'énergie renouvelable, les autorités et les collectivités locales jouaient un rôle croissant dans la transition énergétique, et qu'il fallait donc étendre le renforcement des capacités à l'échelon local.

16. Un intervenant a déclaré que, dans l'Union européenne, l'harmonisation des réseaux électriques et des compteurs intelligents favorisait la transition énergétique. Si le matériel lié au secteur de l'énergie faisait l'objet d'une certaine uniformisation et d'un commerce croissant, les services sur lesquels ce secteur s'appuyait s'inscrivaient dans des cadres institutionnels et des contextes réglementaires variables, de sorte que leur commerce était plus limité. La convergence des règles régissant la gouvernance de l'énergie faciliterait le commerce des services et favoriserait des solutions de transition énergétique moins fragmentées et ponctuelles.

17. Une autre participante a évoqué les bornes de recharge du réseau de panneaux solaires de son entreprise, qui contribuaient à l'adoption de véhicules électriques. Son entreprise vendait également des services de réseau, faisant ainsi augmenter la consommation d'énergie renouvelable. Elle pouvait développer ces services, car la réglementation en vigueur encourageait clairement le passage aux véhicules électriques. Toutefois, ces services auraient également bénéficié d'une réglementation visant à uniformiser dès l'amont les bornes de recharge par l'intégration du réseau et l'utilisation de logiciels libres.

18. Des intervenants et des délégations ont souligné que le renforcement des capacités en matière de services aux fins de la transition énergétique nécessitait une combinaison de politiques nationales et de politiques commerciales, telles que le renforcement des capacités technologiques, l'établissement de partenariats public-privé, la collaboration entre les milieux universitaires et les acteurs du secteur et l'intégration dans les chaînes de valeur. Un participant a exposé les résultats de la stratégie de son pays en faveur des énergies renouvelables, axée sur la stimulation de la demande, l'accroissement des capacités industrielles par le renforcement des compétences et des capacités technologiques et l'amélioration de l'intégration dans les chaînes de valeur. Il était nécessaire d'adopter des mesures incitatives et des politiques commerciales comme la promotion des exportations. Une autre délégation a déclaré que le commerce des services facilitait la mise en œuvre d'autres politiques, telles que le renforcement des capacités, l'investissement, le financement, l'échange de connaissances, l'appui à l'élaboration des politiques et le transfert de technologies.

19. Un intervenant a déclaré que, pour assurer la transition énergétique, des innovations s'imposaient dans les secteurs de services concernés afin de développer de nouvelles technologies, telles que l'énergie marémotrice et le stockage de l'énergie. Un représentant du secrétariat de la CNUCED a expliqué que des services étaient également nécessaires pour créer de la valeur ajoutée sur place dans la chaîne de valeur des minéraux essentiels. Cette création de valeur ajoutée pouvait consister à passer de la simple extraction du lithium à la fabrication de composants de cellules de batteries ou de batteries au lithium. Une telle diversification serait plus que bienvenue, notamment dans les pays tributaires de ces produits de base. Les services nécessaires à la création de valeur ajoutée sur place comprenaient la recherche-développement, les services d'ingénierie et d'infrastructure comme le transport et la logistique, ainsi que la formation et les services financiers et juridiques. Des délégations et le représentant du secrétariat de la CNUCED ont déclaré que, pour que les pays en développement puissent apporter une valeur ajoutée à leur participation à la chaîne de valeur des minéraux essentiels grâce aux services, la communauté internationale devait leur fournir une aide financière et technologique ainsi qu'un appui au renforcement des savoir-faire, et des investissements étaient nécessaires. Une délégation a dit qu'il serait utile que la CNUCED précise le volume d'investissements nécessaires pour que les pays en développement progressent dans ces chaînes de valeur.

20. Une délégation a souligné que l'innovation dans le domaine des services nécessitait d'investir dans les ressources humaines, et qu'il en allait ainsi de tous les services favorisant la transition vers les énergies renouvelables, tels que les essais techniques et le recyclage de batteries de véhicules électriques. Un participant a ajouté que le renforcement des capacités d'innovation dans les services n'allait pas sans un perfectionnement des compétences et une reconversion de la main-d'œuvre, tandis qu'un autre intervenant a fait observer que le renforcement des compétences passait par l'éducation formelle et la formation. Un autre participant a déclaré que le commerce contribuait à encourager l'innovation et le développement des compétences dans les secteurs des services, notamment grâce aux réseaux de professionnels. Un autre intervenant a indiqué que, dans l'Union européenne, l'amélioration des compétences reposait sur la constitution de réseaux et l'échange de connaissances. Ainsi, il existait un pôle de connaissances rassemblant des informations sur les ressources et les fonds disponibles et un système éducatif coordonné avec les pouvoirs publics et les acteurs du secteur. Dans l'Union européenne, le commerce des services facilitait l'amélioration des compétences à la faveur de la libre circulation des prestataires de services.

21. Certaines délégations et le Président de la session ont fait remarquer qu'il était primordial d'attirer les investissements dans les services, les projets liés aux énergies renouvelables étant gourmands en capitaux. Une participante a déclaré que, pour accomplir la difficile tâche d'attirer des investissements en faveur des services nécessaires dans les chaînes de valeur des produits de base, on pouvait nouer des partenariats avec les principales entreprises intervenant en aval dans la chaîne de valeur. Selon elle, les politiques et les mesures incitatives étaient essentielles pour attirer les investissements du secteur privé. Dans le cas des services ajoutant de la valeur aux produits de base utilisés dans la fabrication des batteries, un autre intervenant a émis l'idée d'attirer les investissements nécessaires en concluant des partenariats avec les fabricants de batteries ou, plus en aval, avec les constructeurs automobiles. La Directrice par intérim de la Division du commerce international et des produits de base de la CNUCED a ajouté que les services nécessitaient des investissements, mais que le renforcement de services tels que les services informatiques, les services de transport et les services financiers était également propice aux investissements étrangers en faveur de la transition énergétique et du développement d'activités de transformation de produits de base en produits à plus forte valeur ajoutée.

22. Certains participants ont déclaré qu'il était possible de mobiliser des investissements en coopérant avec les banques de développement. Un intervenant a fait observer que, pour attirer des fonds, les stratégies publiques visant à favoriser la transition énergétique devraient créer des possibilités d'investissement conformes aux intérêts des investisseurs et au niveau de risque acceptable. Un participant a souligné que la sécurité juridique était importante pour garantir ces investissements. Un intervenant a déclaré qu'il était nécessaire de recourir davantage au financement mixte en sollicitant des capitaux auprès d'investisseurs tels que les fonds souverains et les gestionnaires de grande fortune. Une délégation et un autre intervenant ont souligné que l'aide financière était importante pour renforcer les services utiles à la transition énergétique.

23. Une délégation a déclaré qu'au Malawi, des investissements, des transferts de technologie, l'acquisition de compétences et des chaînes de valeur plus performantes étaient nécessaires dans le secteur des énergies renouvelables. Le rôle des services était évalué dans le cadre de la stratégie énergétique de ce pays. Le commerce des services permettait de remédier à la pénurie de technologies et de compétences. La libéralisation des services visait à attirer les investissements sans restreindre les flux de capitaux étrangers. L'intervenant a demandé à la CNUCED d'aider les pays à définir les services indispensables à la transition énergétique, à évaluer leur capacité de fournir ces services et à utiliser au mieux les outils de politique commerciale.

24. Un participant a expliqué que l'Égypte utilisait la technologie de l'énergie solaire à concentration pour capter la chaleur des rayons du soleil, la stocker et ensuite produire de l'électricité pendant la nuit ou les jours nuageux. Augmentant la fiabilité de l'énergie, ce stockage permettait de remédier aux problèmes d'intermittence généralement associés à d'autres modes de production d'énergie renouvelable et améliorait les possibilités d'exportation d'énergie. Par exemple, le commerce pouvait faire bénéficier l'Europe d'une énergie renouvelable produite dans des régions à fort ensoleillement, comme l'Afrique du Nord, sans fluctuations d'approvisionnement dues à l'intermittence. Ce commerce de l'énergie bénéficierait de services de transport d'électricité fiables.

25. Un autre intervenant a déclaré qu'en Afrique du Sud, un consortium d'entreprises de stockage d'énergie mettait en relation des universités et des centres de recherche. Au fil du temps, ce consortium s'était détourné des services de recherche-développement dans les chaînes de valeur des batteries pour se concentrer sur le renforcement des compétences. Les partenariats avec des entités étrangères permettaient de développer les capacités, les compétences et la création d'entreprises afin de fournir des services au secteur de l'énergie.

26. Une délégation a expliqué qu'au Mexique, certaines initiatives en faveur des énergies renouvelables attiraient des investissements dans la construction, les TIC (y compris l'analyse de données), l'ingénierie et les services financiers. Pour mettre à profit les liens entre le commerce et l'innovation, les pays devraient éviter d'ériger des barrières discriminatoires et utiliser les accords commerciaux pour faciliter le transfert de technologies. Il faudrait mettre l'accent sur le développement des compétences, l'intégration régionale et les partenariats public-privé. La possibilité de mettre le commerce au service de l'innovation dans le domaine de l'énergie propre, conjuguée à la capacité de production automobile du Mexique, pourrait accroître la production de véhicules électriques dans le pays.

27. Certaines délégations ont fait observer que le commerce des services pouvait favoriser l'échange de connaissances, le renforcement des capacités, le transfert de technologies et l'investissement, de même que l'appui stratégique fourni au titre de la coopération internationale Nord-Sud et Sud-Sud, l'assistance technique et la promotion de la science, de la technologie et de l'innovation au service d'une transition énergétique équitable. Plusieurs intervenants ont dit que la coopération internationale permettait d'échanger des informations sur les meilleures pratiques concernant la transition vers les énergies renouvelables, de collaborer dans le domaine des services de recherche-développement visant à accélérer l'innovation, de favoriser l'adoption de normes internationales et de faciliter l'harmonisation des réglementations. Un autre participant a indiqué que l'harmonisation réglementaire améliorerait l'accès aux services et aux compétences nécessaires à leur prestation. Une délégation a demandé à la CNUCED de poursuivre les échanges de connaissances dans le cadre des prochaines réunions d'experts.

28. Un intervenant a déclaré que l'approche globale de la Zone de libre-échange continentale africaine allait dans le sens de la transition énergétique. Les textes juridiques régissant la Zone de libre-échange continentale africaine contenaient des dispositions relatives aux normes, au transfert de technologies et au développement des capacités. L'accès au marché et la réglementation des services financiers, des services de communication, des services de transport et des services aux entreprises étaient également encouragés. En outre, la Communauté de développement de l'Afrique australe avait adopté un programme ambitieux en faveur du commerce des services, qui faisait des services liés à l'énergie l'un des secteurs prioritaires du premier cycle de négociations. Ce programme concernait aussi bien les services aux entreprises touchant la distribution d'énergie, les essais techniques et l'assainissement de sites que les services de conseil, la construction de centrales électriques, les services d'ingénierie, les services environnementaux et le transport de carburants. Une délégation a souligné qu'un effort substantiel était nécessaire pour réduire les coûts de l'énergie produite à partir de sources renouvelables. La CNUCED pouvait apporter son concours sur ce point en collaborant avec d'autres partenaires internationaux.

29. Un participant a expliqué que la stratégie commerciale de l'Union européenne concourait à sa stratégie de transition énergétique. Plusieurs services allaient dans le sens de la stratégie de l'Union européenne en faveur de la transition énergétique. À titre d'exemple, la production d'énergie éolienne en mer était tributaire de services financiers, de services d'ingénierie, de services informatiques, de services de navigation côtière et de services portuaires. La stratégie commerciale favorisait ces services et d'autres en tenant compte de la dématérialisation et de la servicisation de la fourniture d'énergie. Au niveau multilatéral, l'Union européenne encourageait la libéralisation des services, notamment dans le cadre d'une initiative conjointe sur la réglementation intérieure dans le domaine des services et d'une initiative analogue sur le commerce électronique. La politique commerciale de l'Union européenne était claire sur le fait que les services et les données jouaient un rôle moteur dans la transition énergétique. Dès lors, il importait de garantir la cybersécurité et la confidentialité des données, ainsi que la cohérence entre les politiques de transformation numérique et les politiques énergétiques. Dans ce contexte, l'Union européenne œuvrait à ce que la transition

énergétique soit systématiquement abordée lors des réunions multilatérales et dans les accords de libre-échange, et entendait inscrire l'obligation d'appliquer l'Accord de Paris dans les récents accords commerciaux bilatéraux. Un autre participant a ajouté qu'il en était ainsi de tous les futurs accords commerciaux globaux.

30. Un participant a indiqué que l'Accord de partenariat stratégique entre l'Union européenne et le Japon facilitait la transition énergétique. Cet accord portait sur l'énergie et la transformation numérique, nécessaire à la mise en place de réseaux électriques intelligents, et mettait en avant la coopération avec les pays en développement au service d'un développement vert, donnant ainsi un cadre à la collaboration transfrontière. La coopération internationale pouvait en outre faciliter le financement vert et la collaboration entre décideurs politiques, milieux universitaires et secteur privé sur les initiatives de transition énergétique.

31. Des participants ont indiqué que la coopération régionale en Amérique latine et dans les Caraïbes facilitait l'accès aux services nécessaires à la transition énergétique. Un participant a cité l'exemple de la production et du commerce de turbines éoliennes, qui nécessitaient, entre autres, des services de conseil, d'évaluation, de gestion de projet et de formation. La coopération régionale et le commerce en Amérique latine et dans les Caraïbes facilitaient l'accès à ces services et le renforcement des capacités nationales dans le domaine des énergies renouvelables. Un autre participant a déclaré que la coopération internationale bénéficiait des activités de réseaux d'experts des services, tels que le Forum mondial sur les services de la CNUCED, et d'entreprises de services, dont celles que soutenait l'Association latino-américaine des exportateurs de services.

32. Certains participants ont fait observer que l'intégration régionale facilitait l'appui des services à la transition énergétique. Un intervenant a également indiqué que des services d'infrastructure étaient nécessaires pour créer un marché panarabe de l'électricité. Ce marché en cours de conception permettrait d'intensifier le transport d'énergie transfrontière, d'améliorer la sécurité énergétique, de réduire les coûts de l'énergie, de favoriser l'investissement dans les sources d'énergie renouvelable et d'accroître la part de ces dernières dans la production d'énergie. Un autre intervenant a déclaré qu'en Amérique latine, le système d'interconnexion électrique centraméricain garantissait le commerce des services de transport d'énergie afin d'améliorer l'accès à l'énergie et la stabilité énergétique au niveau régional, les énergies renouvelables constituant une part croissante du bouquet énergétique. Ce système s'appuyait sur l'assistance technique et financière, ainsi que sur la coopération internationale, afin d'intégrer les marchés et les infrastructures de l'énergie.

33. La Directrice par intérim de la Division du commerce international et des produits de base de la CNUCED a rendu compte des progrès accomplis par un groupe de travail informel sur les données relatives au commerce des services et aux politiques de développement. Ce groupe de travail informel s'était réuni pour la première fois en juin 2023 et des participants avaient suggéré la création d'un dépôt de données accessible au public. Pour la CNUCED, les prochaines étapes consisteraient à examiner des questions touchant les ressources et à établir un plan de travail. Un intervenant du secrétariat a déclaré que la CNUCED menait également des activités de renforcement des capacités dans le domaine des statistiques sur le commerce des services. Un participant a demandé comment la région de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest pouvait bénéficier des activités de renforcement des capacités de la CNUCED afin de résoudre les problèmes de collecte et de compilation des données et a exprimé son intérêt pour le système d'information sur les statistiques relatives au commerce des services. Avec de meilleures données sur le commerce des services, les États membres de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest seraient mieux à même de négocier le protocole sur les services dans le cadre de la Zone de libre-échange continentale africaine. L'intervenant du secrétariat a confirmé qu'un projet pourrait être conçu et exécuté dans la Communauté lorsque des fonds seraient disponibles.

34. Un participant a souligné que, pour comprendre les tendances en matière de services, les responsables de l'élaboration des politiques avaient besoin de données, mais que celles-ci étaient difficiles à obtenir. Un autre participant a également fait remarquer que les données aiguillaient les politiques commerciales susceptibles de favoriser la transformation structurelle. L'intervenant du secrétariat a déclaré que les statistiques sur le commerce international des services étaient primordiales, mais difficiles à compiler en raison du

caractère intangible des services. Un autre intervenant a dit que la difficulté de la compilation des données tenait également à la complexité de la conceptualisation et de la mesure d'une création de valeur de plus en plus dématérialisée dans l'ensemble des secteurs en raison de la servicisation. Un autre participant a déclaré que le coût de la compilation des données sur le commerce des services était également problématique. L'intervenant du secrétariat a déclaré que les pays en développement se heurtaient à d'autres difficultés dans la collecte de données sur le commerce des services, telles que le manque d'infrastructures informatiques, de connaissances et de cadres institutionnels.

35. Un intervenant a dit que plusieurs améliorations devaient être apportées aux données sur le commerce des services. Les données ventilées demeuraient limitées. Un autre participant a relevé que des données ventilées par secteur sur le commerce bilatéral de services dans les pays africains seraient nécessaires pour servir de base à la recherche sur les coûts et la diversification du commerce. Un autre intervenant a déclaré que les données sur le commerce des services au niveau de l'entreprise étaient limitées, mais importantes pour les indicateurs relatifs à la transition énergétique, tels que la consommation d'énergie, tandis qu'une délégation a fait observer que ces données importaient également pour les négociations commerciales. Un intervenant a déclaré qu'il convenait d'examiner les nouvelles statistiques sur le commerce des services. Celles-ci devraient porter sur la consommation intermédiaire de services incorporés, le commerce mesuré en valeur ajoutée et le commerce de services reposant sur les outils numériques. Un autre participant a dit qu'une nouvelle catégorie de services manufacturiers pourrait refléter l'interaction entre les services et la production manufacturière. Un autre encore a fait observer qu'une nouvelle catégorie de services verts pourrait fournir des informations utiles pour les stratégies de transition énergétique.

36. Un participant a fait observer qu'il était nécessaire d'adopter des politiques pour améliorer les données sur le commerce des services. Une bonne pratique consistait à adopter des dispositions juridiques contraignant les banques à fournir des données concernant la balance des paiements aux banques centrales et aux instituts nationaux de statistique. Pour que cette pratique porte ses fruits, il fallait mobiliser les décideurs et mettre en avant les résultats obtenus, tels que le renforcement des bases de données. Un autre intervenant a souligné que, pour obtenir davantage de données au niveau de l'entreprise, il fallait que les organismes concernés coopèrent entre eux afin d'améliorer la fiscalité et la conception des politiques d'incitation. Un autre intervenant et une délégation ont souligné que l'assistance financière était nécessaire pour appuyer les politiques visant à améliorer les données sur le commerce des services dans les pays en développement.

C. Séance plénière de clôture

37. Résumant les débats, le Président a déclaré que les experts s'étaient penchés sur le renforcement du rôle du commerce dans l'élargissement de l'accès aux services nécessaires pour assurer la transition des combustibles fossiles vers une énergie plus durable dans le cadre de la lutte contre les changements climatiques. Les services pouvaient également contribuer à la transformation structurelle et à la diversification. Des obstacles s'opposaient à ce que les services servent de vecteur de la transition énergétique, bien que le commerce favorisant l'innovation dans les secteurs des services et la coopération internationale puissent faciliter ce rôle. Les débats des experts avaient également porté sur d'autres secteurs, tels que l'économie créative et le tourisme, qui pouvaient contribuer à la réduction des émissions de carbone et favoriser la transition énergétique et la réalisation des objectifs de développement durable. En tant que membre de délégation, le Président a également suggéré que l'économie créative et sa contribution à l'accomplissement des objectifs susmentionnés fassent plus tard l'objet d'un examen. Il a en outre déclaré que le Gouvernement indonésien présenterait un deuxième projet de résolution sur l'économie créative à la soixante-dix-huitième session de l'Assemblée générale des Nations Unies et a dit souhaiter que d'autres pays souscrivent à ce projet de résolution.

38. Le représentant d'une délégation a rappelé qu'au cours de la session, sa délégation ainsi qu'une autre délégation avaient attaché une importance particulière à la question du transfert de technologies et au montant élevé des fonds nécessaires à l'exécution des projets dans les pays en développement. Une autre délégation a redit que l'on constatait un manque de données au niveau des entreprises sur le commerce des services. Or, ces données étaient nécessaires, car les progrès technologiques pouvaient permettre au secteur des services de se développer dans les années à venir.

39. La Directrice par intérim de la Division du commerce international et des produits de base de la CNUCED s'est félicitée de l'échange de connaissances et de données d'expérience entre les experts et les participants sur la manière dont les pays pouvaient renforcer la production d'énergie renouvelable, l'accès à celle-ci et le recours aux services de qualité essentiels à la planification et à la concrétisation de la transition énergétique. Elle a déclaré que la CNUCED poursuivrait ses travaux sur cette question et sa collaboration avec des experts en partageant et en échangeant des informations, des données d'expérience et des analyses.

II. Questions d'organisation

A. Élection du Bureau

(Point 1 de l'ordre du jour)

40. À sa séance plénière d'ouverture, le 10 juillet 2023, la Réunion d'experts pluriannuelle sur le commerce, les services et le développement a élu Febrian Ruddyard (Indonésie) Président et Sara Nasr (Liban) Vice-Présidente-Rapporteuse.

B. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux

(Point 2 de l'ordre du jour)

41. Également à la séance plénière d'ouverture de la réunion d'experts pluriannuelle, les délégations ont adopté l'ordre du jour provisoire de la session, qui était publié sous la cote [TD/B/C.I/MEM.4/28](#) et se lisait comme suit :

1. Élection du Bureau.
2. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux.
3. Faire progresser la science, la technologie et l'innovation pour promouvoir une transition juste vers une énergie durable : le rôle du commerce et des services.
4. Adoption du rapport de la session.

C. Adoption du rapport de la session

(Point 4 de l'ordre du jour)

42. À la session plénière de clôture de la réunion d'experts pluriannuelle, le 12 juillet 2023, les délégations ont autorisé la Rapporteuse à établir la version finale du rapport après la clôture de la session, sous l'autorité du Président.

Annexe

Participation*

1. Les États membres de la CNUCED ci-après étaient représentés à la session :

Afrique du Sud	Malawi
Angola	Maroc
Barbade	Mexique
Brésil	Namibie
Cabo Verde	Népal
Cambodge	Nicaragua
Chili	Nigéria
Chine	Panama
Espagne	Paraguay
État de Palestine	Pérou
Éthiopie	Philippines
Fédération de Russie	République dominicaine
Gambie	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord
Inde	Sri Lanka
Indonésie	Trinité-et-Tobago
Iran (République islamique d')	Türkiye
Iraq	Uruguay
Lesotho	Viet Nam
Liban	Zambie
Madagascar	Zimbabwe
Malaisie	

2. Les organisations non gouvernementales ci-après étaient représentées à la session :

Banque interaméricaine de développement
 Centre Sud
 Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest
 Fonds commun pour les produits de base
 Ligue des États arabes
 Organisation de coopération et de développement économiques
 Organisation de la coopération islamique
 Organisation des États des Caraïbes orientales
 Union douanière d'Afrique australe
 Union européenne

3. Les organes, organismes et programmes des Nations Unies ci-après étaient représentés à la session :

Bureaux des coordonnateurs régionaux des Nations Unies
 Centre du commerce international
 Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale
 Commission économique pour l'Afrique
 Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes
 Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes
 Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
 Organisation mondiale de la propriété intellectuelle
 Union postale universelle

* La présente liste ne mentionne que les participants inscrits. La liste complète des participants porte la cote TD/B/C.I/MEM.4/INF.10.

4. Les organisations non gouvernementales ci-après étaient représentées à la session :

Catégorie générale

Consumer Unity and Trust Society

International Network for Standardization of Higher Education Degrees
